



16 octobre 2019

## Le moustique-tigre signalé à Monthey

**A la suite de la découverte, confirmée par les scientifiques, d'un premier spécimen de moustique-tigre à Monthey, les autorités cantonales ont intensifié les contrôles et mis en place des mesures pour éviter sa propagation. Déjà observés dans d'autres cantons, les moustiques-tigres présents en Suisse ne sont à ce jour pas porteurs de maladies, si bien qu'une piqûre ne présente pour l'heure aucun risque particulier pour la population. Si son expansion est probable dans un avenir proche, rien ne permet à ce stade de considérer que le spécimen trouvé à Monthey soit le signe d'une installation durable du moustique-tigre dans le canton. La population est invitée à éviter autant que possible les accumulations d'eau temporaires en milieu urbain et à signaler tout cas suspect.**

Après le Tessin, les Grisons, Bâle, Zürich et plus récemment Schaffhouse et Genève, c'est au tour du canton du Valais de signaler l'apparition du moustique-tigre sur son territoire. Ce dernier connaît depuis plusieurs années une expansion inéluctable en Europe. L'identification de l'insecte originaire d'Asie orientale retrouvé en ville de Monthey a été confirmée par les scientifiques.

Les autorités cantonales ont intensifié localement les contrôles des sites pouvant héberger ses larves et mis en place des actions ciblées pour détruire les éventuelles colonies. Un dispositif de suivi préventif avait déjà été instauré dans la canton par le relevé de pièges sur les sites de Saint-Maurice, Martigny et Brigue-Gamsen neuf fois par an.

Le spécimen trouvé à Monthey ne permet pas, à ce stade, de considérer qu'il s'agit d'une installation durable de cette espèce dans le canton. Cependant, il faudra probablement envisager cette éventualité pour un avenir proche.

Le moustique-tigre est une espèce envahissante particulièrement indésirable. Il constitue un vecteur de maladies potentielles exotiques comme la dengue, le zika et le chikungunya. A ce jour, aucun cas de ces maladies n'a été acquis en Suisse, ni en Valais. A ce jour, les moustiques-tigres présents en Suisse ne sont ainsi pas porteurs de maladies et être piqué par eux n'implique aucun risque particulier pour la population. Ne volant que sur quelques centaines de mètres, cet insecte de petite taille a pu se propager en tirant parti des transports internationaux. Pour se reproduire, il apprécie particulièrement les espaces urbains. La femelle a l'habitude de pondre ses œufs dans de petites accumulations d'eau temporaires : les flaques urbaines éphémères, comme les soucoupes de pots de fleurs, les bâches, les bouches d'égout. Les larves n'ont pas la possibilité de se développer dans les plans d'eau naturels et étangs de jardin occupés par d'autres organismes, notamment des prédateurs.

Selon les expériences accumulées ailleurs, seule une action sur les sites de ponte peut freiner la progression de l'espèce. La population est ainsi appelée à éviter autant que possible toutes les petites accumulations d'eau temporaires, tous les petits points d'eau stagnante et à signaler toute présence suspecte en envoyant une photo et si possible un spécimen dans un petit récipient (boîte d'allumettes) au



Professeur Daniel Cherix, coordinateur régional du centre national de compétence pour le moustique tigre, Département d'écologie et d'évolution de l'Université de Lausanne, 1015 Lausanne ([daniel.cherix@unil.ch](mailto:daniel.cherix@unil.ch)) ou en effectuant un signalement via le site internet suivant : [www.moustiques-suisse.ch](http://www.moustiques-suisse.ch) sous l'onglet « signalement moustiques ».

### Comment reconnaître un moustique-tigre ?

Le moustique-tigre :

- se trouve non pas en milieu naturel mais dans les **zones urbaines**
- peut être **actif (piqûre) durant la journée**
- **ne dépasse pas une pièce de 5 centimes** avec les pattes déployées et le corps mesure environ 5 mm (plus petit que la plupart des espèces de moustiques indigènes)
- est **zébré de noir et de blanc** (attention plusieurs espèces locales ont une coloration similaire)
- a une **ligne blanche qui traverse le thorax**
- a les **pattes marquées de blanc aux articulations**
- **relève ses pattes arrières** lorsqu'il pique (comme d'autres membres exotiques de sa famille).

### Personnes de contact

**Prof. Nicolas Troillet**, chef du Service des maladies infectieuses et directeur de l'Institut central des hôpitaux, 027 603 47 90

**Prof. hon. Daniel Cherix**, coordinateur régional du centre national de compétence pour le moustique-tigre, 079 324 54 47

**Yann Clavien**, président du groupe de travail interdépartemental « néobiontes » de l'Etat du Valais, 027 606 32 20